



Consultation pour la déclinaison de la vision stratégique du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) au Maroc 2023-2027

Termes de référence

Novembre 2022

Contexte :

L'UNFPA est l'agence de développement des Nations Unies qui œuvre en faveur des droits à la santé sexuelle et reproductive et l'égalité des chances de chacune et chacun. C'est aussi l'agence chef de file pour la lutte contre la violence faite aux femmes et la production des données dynamiques démographiques et les questions de population.

Le mandat de l'UNFPA au niveau international trouve ses racines dans le programme d'action de la CIPD+25 et est cadré par le plan stratégique 2022-2025 qui ambitionne de transformer considérablement les efforts de l'UNFPA pour atteindre des millions de personnes parmi les plus vulnérables du monde, en particulier les femmes, les jeunes. Trois résultats porteurs de transformation constituent les priorités autour desquelles s'articulent les objectifs de plan stratégique, à savoir: l'élimination des besoins non satisfaits en matière de planification familiale, l'élimination des décès maternels évitables et l'élimination de la violence basée sur le genre et des pratiques préjudiciables. Pour atteindre ces résultats transformateurs, l'UNFPA mettra davantage l'accent sur le fait de ne laisser personne de côté, de promouvoir les droits de l'homme et d'intégrer les défis, y compris les « mégatendances » telles que le changement climatique, les changements démographiques et la numérisation dans la programmation. Cela nécessite une plus grande capacité à identifier et à mettre à l'échelle les interventions qui ont un impact prouvé.

Aujourd'hui, huit ans avant 2030, la date ultime fixée au niveau international pour la pleine réalisation des [Objectifs de Développement Durable](#) (ODD), le système des Nations Unies, en étroite coordination avec les institutions nationales, a élaboré et adopté le Cadre de Coopération pour le Développement Durable 2023- 2027. Ce cadre, se rapportant au cinquième cycle de programmation conjointe entre le Gouvernement du Maroc et le Système des Nations Unies pour le Développement depuis 2000, a fait l'objet d'un effort d'alignement au nouveau modèle de développement récemment adopté par le Maroc.

S'alignant au Cadre de Coopération pour le Développement Durable (2023-2027) et se conformant aux principes directeurs du Plan Stratégique de UNFPA (2022-2025) et aux objectifs du programme d'action de la CIPD+25, le programme pays pour le Maroc ou CPD (2023-2027) se veut aussi un programme qui s'aligne aux priorités nationales et au nouveau modèle de développement.

Ce programme, approuvé au cours de la dernière réunion de la session annuelle formelle du conseil d'administration de l'UNFPA organisée à New York, le 01 septembre 2022, matérialise les axes de coopération autour desquels s'articulera le 10ème cycle de coopération entre le Fonds des Nations Unies pour la Population et le Gouvernement Marocain.

Objectifs de la consultation :

Objectif général : Apporter une assistance technique pour le développement d'un plan opérationnel pour la déclinaison de la vision stratégique de l'UNFPA Maroc pour la période 2023-2027.

Objectifs spécifiques :

- Développer un cadre analytique sur la base de la documentation disponible en relation avec la vision stratégique de l'UNFPA ;
- Identifier d'une façon participative les interventions prioritaires afin de cerner la stratégie d'implémentation, les parties prenantes, les bénéficiaires et les zones ciblées.
- Réaliser un mapping des parties prenantes et partenaires potentiels pour la mise en œuvre du plan ;
- Développer un plan de mise en œuvre opérationnel 2023-2027;

Résultats escomptés :

- Une revue de littérature exhaustive de la documentation pertinente en lien avec la vision stratégique de l'UNFPA est effectuée ;
- Un cadre analytique sur la base des documents de références stratégiques au niveau national est élaboré ;
- Un processus de concertation inclusif avec les parties prenantes et les partenaires identifiées est conduit ;
- Un plan de mise en œuvre opérationnel pour la période 2023-2027 est développé ;
- Un cadre et des outils de suivi de la mise en œuvre du plan opérationnel sont développés ;

Le(la) consultant(e) / équipe de consultants.es veillera à adopter une approche basée sur les droits de la personne humaine, l'approche participative et inclusive des parties prenantes dans le processus de conception et d'élaboration des livrables de la mission.

Étapes de réalisation :

Cette consultation, tiendra compte les modalités suivantes :

- Cadrage avec l'équipe de l'UNFPA pour partager les objectifs de la consultation, les orientations, l'identification des personnes ressources et la documentation nécessaire ;
- Collecte et analyse de la documentation nécessaire et production d'un cadre analytique en lien avec le mandat de l'UNFPA et les priorités nationales ;
- Conduite du processus de concertation avec les différentes parties prenantes (agences Onusiennes, institutions gouvernementales, société civile, secteur privé, entités de recherche...etc.);
- Élaboration et validation du plan de mise en œuvre opérationnel 2023-2027.

Livrables :

- **Livrable 1:** La note méthodologique validée intégrant le protocole de la consultation et chronogramme ;
- **Livrable 2:** La revue de littérature et le cadre analytique ;
- **Livrable 3 :** Le rapport synthétique des interventions prioritaires identifiées à l'issue du processus de concertation ;
- **Livrable 4 :** Le plan de mise en œuvre opérationnel 2023-2027 incluant le cadre et les outils de suivi de sa mise en œuvre ;
- **Livrable 5:** Un rapport de la consultation.

Les livrables seront remis en version provisoire pour validation du comité de suivi.

Éthique de la consultation :

Le(la) consultant(e) doit tenir compte des principes de l'éthique dans la conception des livrables, y compris le respect des procédures et le maintien de la confidentialité et la sécurité des informations recueillies.

Durée et lieu de la consultation :

- La durée de la consultation est de **trente (30) jours non calendaires** étalée sur 3 mois, débutera à partir de la date de la signature du contrat.

Compétences et qualifications requises :

La consultation nécessite que le(la) consultant(e) dispose d'une expérience et des compétences avérées suivantes :

- Compétences académiques : Diplôme universitaire supérieur en Sciences politiques et/ ou en sciences humaines et sociales, santé publique ou formation équivalente minimum (Bac +5) ;
- Une expérience confirmée de plus de **10** ans notamment en management de programmes de développement ;
- Parfaite connaissance des domaines d'intervention et rôle des agences du système des Nations Unies au Maroc ;
- Parfaite connaissance du Mandat de l'UNFPA ;
- Maîtrise des droits humains et des standards nationaux et internationaux en la matière ;
- Compétences dans la recherche : Capacité à exploiter, analyser les ressources documentaires ;
- Maîtrise des méthodes d'évaluation, de préparation de plans stratégiques ;
- Capacité à organiser et conduire des réunions, rencontres etc.
- Capacité de communication, de synthèse et de rédaction ;
- Maîtrise des outils informatiques (Traitement de texte, tableurs, applications et logiciels d'analyses statistiques, recherche sur internet...)
- Parfaite maîtrise de la langue française (l'anglais est un atout), esprit de synthèse et qualités rédactionnelles avérées.

Dossier de candidature :

Le dossier de candidature doit être constitué des pièces suivantes :

Dossier administratif :

- Lettre de manifestation d'intérêt ;
- Curriculum vitae détaillé du consultant/ équipe de consultants, mentionnant les expériences antérieures, la mise en œuvre des programmes de développement et l'élaboration des cadres stratégiques.
- Une publication récente du consultant.e / équipe de consultants.es

Offre technique :

- Note méthodologique détaillée avec un chronogramme de mise en œuvre ;
- Attestation des références des consultations similaires.

Offre financière :

- Estimation financière pour la réalisation de la mission.

Modalités contractuelles et financières :

- L'offre est ouverte pour un(e) consultant(e) ou équipe de consultants.es ;
- Un contrat de ladite consultation sera établi avec UNFPA - Bureau du Maroc

Supervision de la consultation :

Le travail du(de la) consultant(e) / équipe de consultants.es sera réalisé en étroite collaboration avec l'équipe programme de l'UNFPA sous la supervision du représentant assistant.

Modalités de soumission

Les soumissions doivent être déposées sous plis fermés, à l'adresse suivante :
13, Av. Ahmed Balafrej, Souissi. Casier ONU, Rabat-Chellah - Maroc

Et ce au plus tard le 22 Novembre 2022 à 12h00 (GMT+1).

L'enveloppe devra porter la mention :

« Consultation pour la déclinaison de la vision stratégique du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) au Maroc 2023-2027 »

L'offre technique et l'offre financière doivent être soumises, chacune d'entre elles, sous une enveloppe intérieure séparée et clairement identifiée.

Aucune information sur les prix ne doit être fournie dans la proposition Technique.

Tout dossier incomplet sera considéré comme irrecevable.

L'offre technique, uniquement, devra être envoyée par email en format PDF aux adresses suivantes : mghazli@unfpa.org

L'objet de l'email doit impérativement la mention suivante « **Déclinaison de la vision stratégique de l'UNFPA au Maroc 2023-2027** ».